

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 3 juillet 2023

CANTON D'ORNANS

L'an deux-mil-vingt-trois, le trois juillet à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

OBJET :

Délibération n° 25/2023

Etaient présents : BARTOLOZZI Sophie, CAPRANI Bénédicte, DOLE Jean-Claude, HANRIOT-COLIN Sabrina, JULLIARD Mathieu, MILLET Stéphanie, MOUGIN Gérard, PERROT Denis, PERROT Nathalie, PROST Pierre, TAILLARD Didier, VUITTON Céline, HENRIOT-COLIN Stéphane

BUDGET ASSAINISSEMENT

DECISION MOFICATIVE

Absents : LATHELIER Marine ayant donné pouvoir à Mme Nathalie PERROT.

NOTA : Le Maire certifie

que la convocation du conseil avait été faite le **23/06/2023**

que le nombre de conseillers en exercice est de **14**

Exécution des articles L 2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil.

Mme Bénédicte CAPRANI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Maire expose au Conseil Municipal que deux mandats concernant le SDA ont été imputés par erreur au compte 21532 en 2021 au lieu du compte 617, ces mandats ont donné lieu à une annuité d'amortissement en 2022. Afin de régulariser la situation comptablement, il faut réviser les crédits budgétaires comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Article	chapitre	Observations	Montant	Article	chapitre	Observations	Montant
	617	011	études (SDA)	8 496,00				
		042	op°ordre entre sections (=R040)		7811	042	reprise amortisst	142,00
		023	Virement à la sect° Investissement					
	TOTAUX FONCTIONNEMENT			8 496,00				142,00
INVESTISSEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Article	chapitre	Observations	Montant	Article	chapitre	Observations	Montant
					21532	21	réseaux d'asst	8 496,00
	28153	040	reprise amortisst	142,00		040	op°ordre entre sections (=D042)	
						021	Virement de la sect° fonctionnement	0,00
	TOTAUX INVESTISSEMENT			142,00				8 496,00

La somme de 8 354 € étant prélevée sur l'excédent de fonctionnement.

Voix POUR : 14

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Gérard MOUGIN**

